

En fédérant dix-sept communes, la nouvelle entité se donne les moyens de projets plus ambitieux en matière de transports en commun, de chantiers...

Georges Châtain

Le Point 14/03/2003
n° 1591 page 307

Limoges Métropole. C'est, depuis le début 2003, le label que s'est donné la capitale limousine. En devenant communauté d'agglomération par fédération de dix-sept communes, avec proche banlieue et grande couronne, la conurbation passe de 134 000 habitants à près de 200 000. C'est une montée en puissance dont le député maire de la ville-amiral, Alain Rodet (PS), attend beaucoup pour ouvrir quelques grands chantiers urbains (les transports collectifs, le contournement sud de la ville par un nouveau pont sur la Vienne, la modernisation de l'aéroport, une grande salle de spectacle de type Zénith), favoriser le développement du tissu industriel local et faire de ce pôle urbain d'une région sous-peuplée (pas de ville de plus de 100 000 habitants dans un rayon de 200 kilomètres) un élément conséquent du maillage européen. L'influence de l'université, du centre hospitalier régional, de la technopole, l'attraction culturelle et la zone de chalandise y dépassent déjà les limites administratives du Limousin.

C'est aussi la conclusion d'un long feuilleton. L'agglomération est restée longtemps allergique à l'intercommunalité. Non sans paradoxe, puisque les « gouvernances » municipales y sont quasi monocolores socialistes. Mais cela n'empêchait pas les préventions réciproques : le précédent maire de Limoges, Louis Longequeue, ne jurait que par sa commune et ses camarades des banlieues avoisinantes, toutes de moins de 10 000 habitants, redoutaient qu'elles ne soient cannibalisées. Immobilisme, donc, dénoncé par l'opposition municipale de droite, et qu'a bousculé Alain Rodet en plaçant sa campagne électorale, en mars 2001, sous le signe du « Grand Limoges en construction ». Une ambition très entendue : sa liste de gauche plurielle a été réélue au premier tour.

« Aujourd'hui, dit-il, je ne regrette pas le retard qui a pu être pris, car il nous permet de tirer leçon des autres expériences. » « Par exemple, ajoute-t-il, le personnel propre à la communauté d'agglomération ne va pas atteindre 100 salariés, alors que dans des communautés plus anciennes, Bordeaux par exemple, il dépasse souvent le millier en se surajoutant aux administrations municipales. » Principal outil d'harmonisation : l'instauration de la TPU, la taxe professionnelle unique, pour neutraliser les distorsions fiscales et les concurrences

parfois sauvages entre communes voisines. Dans la commune de Limoges, son taux est de 15 % ; le taux le plus faible se situe au Vigen (13 %), le plus fort à Peyrilhac (19 %). Les écarts ne sont pas tels qu'ils risquent de poser problème quant au délai de six ans imparti par la loi pour l'unification. La taxe unique devrait se stabiliser à 15,2 %.

Deux échancrures

Reste que le Grand Limoges, dans son acception géographique, groupe plus de 30 communes et 230 000 habitants. Quelques-unes, et non des moindres, font bande à part : Couzeix (6 700 habitants) et Aixe-sur-Vienne (5 500 habitants) ont constitué leurs propres communautés de communes avec les municipalités rurales avoisinantes, ce qui dessine deux échancrures blanches dans la carte de Limoges Métropole. Pour deux raisons différentes. Avec Aixe-sur-Vienne (10 communes, 17 500 habitants), il y a, explique le maire, Daniel Nouaille (PS), « rupture du tissu urbain. Et nous préférons travailler avec notre environnement rural, pour lequel nous jouons un rôle de ville moyenne et que nous ne souhaitons pas abandonner ». A Couzeix (8 communes, 14 000 habitants), le maire, Jean-Marc Gabouty (UMP, radical), plaide l'antériorité : « Nous en avons eu assez d'attendre, et nous avons créé, dès 1997, notre communauté, avec des communes de la grande couronne. Il n'y avait ensuite aucune raison de rompre ces collaborations. Mais nous sommes restés membres de plusieurs syndicats intercommunaux spécialisés, et nous n'avons aucune réticence à travailler aujourd'hui avec Limoges Métropole. » Rien donc qui puisse empêcher la nouvelle communauté d'agglomération de conforter son rayonnement sur l'ensemble du Limousin

Le Point
14/03/03